

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 16/03/2026

Publication :
le 23/03/2026

SEANCE DU 20 MARS 2026

Délibération n° D-2026-72

Election des Adjointes au Maire

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Baptiste PEYRAUD, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Direction du Secrétariat Général

Election des Adjointes au Maire

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'alinéa 1 de l'article L.2122-4 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « *Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret (...)* »,

Vu les conditions d'éligibilité prévues au Code électoral,

Vu les conditions d'incompatibilité prévues au Code électoral et au Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2122-7-2 du même code qui indique que « *Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. (...)* »,

Candidature(s) :

Une Liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire a été déposée :

Liste présentée par Monsieur le Maire :

- 1^{er} adjoint : Dominique SIX
- 2^{ème} adjointe : Rose-Marie NIETO
- 3^{ème} adjoint : Nicolas VIDEAU
- 4^{ème} adjointe : Florence VILLES
- 5^{ème} adjoint : Philippe TERRASSIN
- 6^{ème} adjointe : Valérie VOLLAND
- 7^{ème} adjoint : Thibault HÉBRARD
- 8^{ème} adjointe : Sophie BOUTRIT
- 9^{ème} adjoint : Nicolas ROBIN
- 10^{ème} adjointe : Aurore NADAL
- 11^{ème} adjoint : François GUYON
- 12^{ème} adjointe : Véronique ROUILLÉ-SURAUULT
- 13^{ème} adjoint : Jean-Claude SIRON

Résultat du vote :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L66 du Code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art L65 du Code électoral) : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 38
- f. Majorité absolue : 20

Sont proclamés Adjoints à l'unanimité des suffrages exprimés et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Dominique SIX :

- 1^{er} adjoint : Dominique SIX
- 2^{ème} adjointe : Rose-Marie NIETO
- 3^{ème} adjoint : Nicolas VIDEAU
- 4^{ème} adjointe : Florence VILLES
- 5^{ème} adjoint : Philippe TERRASSIN
- 6^{ème} adjointe : Valérie VOLLAND
- 7^{ème} adjoint : Thibault HÉBRARD
- 8^{ème} adjointe : Sophie BOUTRIT
- 9^{ème} adjoint : Nicolas ROBIN
- 10^{ème} adjointe : Aurore NADAL
- 11^{ème} adjoint : François GUYON
- 12^{ème} adjointe : Véronique ROUILLÉ-SURAUULT
- 13^{ème} adjoint : Jean-Claude SIRON

Le Secrétaire de séance

Signé

Aurore NADAL

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ